

Ressources :

- Info-Santé811
- Service d'urgence911
- Centre Anti-Poison 1-800-463-5060
- Centre de prévention du suicide 1-866-277-3553
- CAVAC 1-866-532-2822
- Croix-Rouge 1-877-362-2433
- Protection de la jeunesse..... 1-800-463-4834
- Ministère des Affaires autochtones et
Développement du Nord Canada..... 1-800-567-9604
- Services dans votre région :



Nos services :

- **Intervenant sociocommunautaire**

(Visite nouveau locataire, gestion de plainte, organisation d'activités communautaires, intervention individuelle)



- **Agente aux opérations locatives**

(Baux, paiement du loyer, demande de transfert)

- **Contremaître**

(Réparation, entretien des immeubles, stationnement)

- **Assistante aux services immobiliers**

(Demande de logement, billet de travail)

Habitat Métis du Nord est à votre service :

de 8 H 30 à 12 H 00
et de 13 H 00 à 16 H 30
du lundi au jeudi,
de 8 H 30 à 12 H 00
le vendredi, excluant les jours fériés

Votre succursale

Adresse : _____

No téléphone : _____

Adresse courriel : _____



AIDE-MÉMOIRE

Situations	1 ^{ère} étape	2 ^e étape
Bruits dérangeants anormaux	<ul style="list-style-type: none"> - Tenter de régler le problème avec la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service de police si la situation est invivable. - Envoyer une plainte écrite et signée à Habitat Métis du Nord (voir formulaire de plainte).
Conflit personnel entre voisins	<ul style="list-style-type: none"> - Tenter de régler le problème avec la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser Habitat Métis du Nord (voir formulaire de plainte). - Communiquer avec un organisme qui offre des services de conciliation. - Communiquer avec un Centre de justice à proximité.
Victime de menaces, harcèlement, violence, intimidation, vandalisme	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service de police. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser Habitat Métis du Nord.
Danger pour la sécurité d'un locataire	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service de police. - Contacter les services sociaux. - Aviser Habitat Métis du Nord. 	
Animaux errants, abandonnés, dangereux, en surnombre, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter la SPCA. - Envoyer une plainte écrite à Habitat Métis du Nord. 	
Problème dans votre logement ou immeuble (Porte brisée, déneigement, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser l'assistante aux services immobiliers pour un billet de travail. 	
Occupant non-déclaré	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser l'agente aux opérations locatives d'Habitat Métis du Nord. 	
Problème de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser le contremaître d'Habitat Métis du Nord. 	
Comportements illégaux (Trafic illicite, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service de police. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser Habitat Métis du Nord.
Urgences : <ul style="list-style-type: none"> - Absence de chauffage en hiver; - Débordement d'égout; - Réservoir à eau chaude avec fuite majeure; - Incendie, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aviser Habitat Métis du Nord (en dehors des heures du bureau, utiliser les numéros d'urgence pour rejoindre un responsable) 	

Formulaire de plainte

Votre nom : _____

Votre adresse : _____

Nom du ou des locataires concernés :

Description de la situation avec les dates et les heures de chaque évènement :



Signature : _____

Date : _____